

LE PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT APPROUVÉ

Il a été approuvé le 17 décembre 2024.

Publié le 18 décembre 2024

Le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) relatif au réseau routier communal d'intérêt communautaire de la Communauté de Communes Millau Grands Causses dans le département de l'Aveyron concerne l'Avenue de l'Europe sur la Commune de Millau depuis le carrefour avec la RD41 jusqu'à la limite avec la rue Calixtine Bac (linéaire de 0.8 km). Il fait suite à réalisation des cartes de bruits stratégiques validées par arrêté préfectoral du 20 février 2023.

Le projet de PPBE a été présenté au conseil communautaire du 26 novembre 2024. Il a été approuvé par décision de la Présidente en date du 17 décembre 2024.

- Le PPBE
- Le plan de l'avenue de l'Europe
- Le plan toutes voies

L'objectif de cette directive est de protéger la population et les établissements scolaires ou de
santé des nuisances sonores excessives, de prévenir de nouvelles situations de gêne sonore et de
préserver les zones de calme.